

développer dans toutes ses conséquences le principe de la liberté commerciale, sir Robert Peel a rapidement passé en revue les principaux actes de son ministère. Nous ne le suivrons pas dans l'énumération des grandes choses qu'il a faites et qui honorent d'autant plus son ministère que la situation du pays était plus critique lors de son avènement au pouvoir. A l'égard mal contenue de la réponse de lord Palmerston, on a facilement vu que cette espèce d'inventaire de la succession ouverte au profit des whigs ne leur plaisait ni par les souvenirs qu'il évoquait, ni par les obligations qui en découlent. Passant aux relations extérieures de l'Angleterre, il s'est félicité de ce que la question de l'Orégon ne compterait point parmi les embarras légués aux ministres qui doivent le remplacer. Il a exposé en ces termes la marche suivie pour arriver à une solution prompte et définitive.

« Deux jours après avoir reçu la nouvelle du vœu exprimé simultanément par les deux Chambres américaines que des efforts pussent être faits pour arriver à la conclusion pacifique du différend, bien que l'offre d'arbitrage eût été rejetée, nous n'hésitâmes pas à faire ce qu'il était essentiel de faire. Alors nous résolûmes, non pas de proposer des négociations nouvelles, mais de spécifier franchement les conditions auxquelles nous consentirions au partage du pays de l'Orégon. Le président des Etats-Unis, quelles qu'aient été ses expressions précédentes, et quelque enclin qu'il pût être à adopter une marche différente, a résolu sagement et patriotiquement de soumettre nos propositions au Sénat, dont le consentement est nécessaire pour terminer toute affaire de cette nature. Le Sénat, agissant dans le même esprit (j'ai la satisfaction de l'annoncer), conseilla l'adoption des conditions que nous propositions. (Écoutez!) Considérant l'importance de la question, et considérant que ce jour est peut-être le dernier où j'aurai l'occasion de parler à la Chambre en qualité de ministre de la Couronne, je vais faire connaître à la Chambre les termes des négociations que nous avions proposés. Voici les propositions que nous avions faites pour régler la question de l'Orégon :

« Par le premier article de la convention il est dit : « A partir du point de la 49e parallèle de latitude nord-ouest, la ligne frontrière entre le territoire de S. M. Britannique et celui des Etats-Unis continuera à l'ouest, le long de la 49e parallèle latitude nord, jusqu'au milieu du canal qui sépare le continent de l'île de Vancouver, et de là au sud par le milieu dudit canal et du détroit de Ferar, à l'Orégon-Pacifique, à la condition cependant que la navigation du canal et du détroit au sud de la 39e parallèle de latitude nord restera libre et ouverte aux deux parties. »

« Le deuxième article de la convention porte : « Du point où la 49e parallèle latitude nord se trouvera couper le grand bras méridional de la rivière de Colombie, la navigation de ce bras sera libre et ouverte à la Compagnie de la baie d'Hudson et à tous les sujets anglais faisant le commerce avec elle, jusqu'au point où ce bras rencontre le principal courant de la Colombie, et de là en descendant ce courant principal jusqu'à l'ouest, avec le libre accès donné par cette rivière ou ces rivières. Il est entendu que tous les passages ordinaires le long de la ligne ainsi décrite seront de la même manière libres et ouverts. »

« Dans la navigation sur ces rivières, les sujets anglais, avec leurs marchandises et produits, seront traités sur le même pied que les citoyens des Etats-Unis. Il est entendu que rien, dans cette article, ne sera interprété comme empêchant ou ayant pour but d'empêcher le gouvernement des Etats-Unis de faire des réglemens sur la navigation de ces rivières incompatibles avec le présent traité. »

Revenant encore une fois sur les motifs qui l'ont déterminé à se séparer de ses anciens amis et à renoncer aux doctrines économiques qu'il avait si longtemps professées, il a solennellement protesté qu'il n'avait obéi qu'à sa conviction nouvelle mais profonde des besoins actuels du pays. Quant au système que les deux Chambres avaient si récemment sanctionné de leurs votes, il a reconnu que lord John Russell en avait conçu la première pensée, tout en reportant ailleurs la principale part dans le succès obtenu ; ce passage de son discours est trop important pour que nous ne le citions pas textuellement.

« Je ne prétends pas enlever à d'autres le mérite du triomphe. Ce n'est pas l'opposition, ce n'est pas nous qui devons nous glorifier de ces mesures adoptées récemment par suite d'une nouvelle combinaison des partis. Le nom qu'il faut associer à ce succès n'est ni le mien ni celui du noble lord : c'est le nom d'un homme qui a agi par des motifs purs et désintéressés, qui s'est appuyé sur la raison et sur une éloquence d'autant plus admirable qu'elle n'était pas affectée, le nom de Richard Cobden. »

Sir Robert Peel a terminé en faisant le tableau quelque peu poétique des bienfaits futurs de la nouvelle législation, et il a profondément ému la Chambre quand il a réclamé pour toute récompense le tribut d'un souvenir dans la mémoire du pauvre, dorénavant affranchi de la taxe indirecte qui avait été si longtemps perçue sur les objets de première nécessité.

Voilà les nobles adieux que sir Robert Peel a fait en abdiquant le pouvoir officiel dont il était investi. Nous disons « officiel » car son influence personnelle lui reste toute entière, et l'on comprend sans peine que les événements de 1845 puis-ent se répéter en 1846. Qui sait si les partis, aujourd'hui coalisés pour le renverser, ne seront pas un jour obligés de s'unir dans leurs supplications afin qu'il consente à reprendre le fardeau que leurs débiles épaules n'auront pu supporter.

Univers.

Les chevaux qui piaffent le plus sont, en général, ceux qui avancent le moins ; il en est de même des hommes, et l'on ne doit pas confondre cette

perpétuelle agitation qui s'épuise en vains efforts avec l'activité qui va droit à son but.

BARON DE ST. ASSART.

BULLETIN.

Départ de Mgr. de Montréal.—Ordonnations.—La Gazette officielle.—Collège de l'Evêque de New-York.—Terrible accident de locomotives.—Incendies en France.—Tremblements de terre.—Quarantaine trois ouvriers noyés dans une mine de plomb.—Prophétie de St. Malachie.

Nous ne nous attendions nullement à nous voir de nouveau privés de notre bien aimé Pasteur. Sa Grandeur l'ILLUSTRISSIME ET REVERENDISSIME EVÊQUE DE MONTRÉAL a annoncé dans une Lettre Pastorale, qui a été lue dimanche dernier dans son église cathédrale, et dans celle de la paroisse, qu'ELLE était décidée à se mettre en route, pour se rendre à Rome, afin d'y conférer des intérêts religieux de son diocèse avec Sa Sainteté Pie IX. Puisse Dieu, pour la gloire duquel il entreprend ce long et périlleux voyage, le lui rendre favorable, et nous ramener bientôt ce PASTEUR CHÉRI. Nous ne connaissons pas encore le jour de son départ.

—Dimanche dernier, à la cathédrale, Mgr. de Martyropolis a conféré l'ordre de la prêtrise à M. Patrick Neelan, du diocèse de Kingston, et l'ordre du diaconat à MM. Isidore Desnoyers et Joseph Chévigny dit Durand, du diocèse de Montréal.

—Comme nous ne recevons pas la *Gazette officielle*, il n'est pas étonnant que nous ne puissions pas tenir compte des annonces qui intéressent le clergé, comme les créations de paroisses, et l'annonce de certaines assemblées. Le plus singulier, c'est que souvent cette gazette donne avis que telle annonce sera publiée tant de fois dans les *Mélanges* ; mais comment publier une annonce qu'on ne connaît pas ?.... Il serait au moins à propos qu'on nous envoyât les numéros qui nous concernent : nous ne demandons que ceux-là.

—Les RR. PP. Jésuites sont en possession du collège de St. Jean, à Fordham, comté de West Chester, New-York. Il est situé près du chemin de fer de *White Plains*, qui passe même devant la belle pelouse qui s'étend devant cet établissement. Il possède les avantages d'une campagne pittoresque et d'un air salubre. De vastes bâtimens, d'une construction élégante, sont entourés de promenades, de terrasses et de jardins, qui forment le premier plan d'une forme magnifique, où les élèves pourront se livrer à tous les exercices nécessaires à leur âge. On y enseigne l'hébreux, le grec, le latin, l'anglais et le français avec le cours complet de mathématiques, la philosophie dans ses diverses parties, et la littérature française. On pourra aussi y étudier l'allemand, l'espagnol, la musique et le dessin, en fournissant les honoraires du professeur. L'année scolaire commence le premier lundi de septembre.

—Il est arrivé, à Fampoux, un terrible accident, le 8 juillet dernier : un convoi composé de vingt huit voitures portant deux cent vingt voyageurs partait de Paris ; il était remorqué par deux locomotives. Ce convoi venait de franchir le viaduc construit sur la scarpe près du village de Fampoux, lorsqu'un déraillement eut lieu, et le convoi se divisa en cinq groupes ; et chose affreuse à se figurer, onze wagons ont été précipités dans un marais sur une profondeur d'une dizaine de pieds ; six autres sont restés suspendus sur le flanc de la chaussée ; quelques voyageurs, tombés dans l'eau, ont eu le bonheur d'échapper à la mort ; parmi ceux-ci, on compte M. Lestiboudais, médecin à Lille : il se noyait lorsqu'en brisant une vitre du wagon, il put s'appuyer assez longtemps pour attendre du secours ; il en a été quitte pour une blessure à la main, causée par la rupture du verre. On a tiré quatorze morts, dont deux enfans et les nommés Vivat et St. Hilaire, conducteurs du convoi ; trois autres sont morts depuis de leurs blessures. Il y avait cinq blessés grièvement et vingt plus légèrement. On fait des perquisitions sur ce désastre, et voici les questions que l'on adresse au ministère, et auxquelles, dit l'enquête, il faudra bien qu'il réponde !

« Est-il, vrai, oui ou non, que M. Onfroy de Bréville, ingénieur en chef de la ligne du Nord, lutta énergiquement pour que le chemin ne fût livré à l'exploitation que vers la fin d'octobre prochain ?

« Est-il vrai que, malgré cette résistance, qui était pourtant un avis assez significatif, le chemin fut livré à la compagnie qui l'exploite ?

« Est-il vrai que M. de Bréville refusa formellement de signer l'acte qui met la compagnie en possession de la voie ?

« Si ces détails sont exacts, pourquoi le ministère et la compagnie ont-ils repoussé l'avis d'un homme dont le mérite et l'expérience ne sont contestés par personne ?